

## Déclaration de la CGT Éduc'action au Comité technique ministériel du 5 mai 2020.

e Président de la République et le Premier ministre ont annoncé leur volonté d'imposer l'ouverture des écoles à partir du 11 mai.

Tout d'abord ? nous notons que le Président de la République contrevient aux propos qu'il avait tenus au mois de mars en s'adressant aux Français pour leur dire qu'il fallait faire confiance à « ceux qui savent », pour éclairer les décisions politiques à prendre.

La décision de réouverture des écoles et des établissements scolaires à partir du 11 mai est contraire à l'avis du Conseil scientifique du 16 avril, soit trois jours après l'annonce du président de la République.

Le Conseil scientifique considère que le risque de transmission est important dans les lieux de regroupement massif que sont les écoles et les universités et souligne la difficulté de mettre en place des mesures barrières chez les plus jeunes.

En conséquence, le Conseil scientifique préconise de maintenir les crèches, les écoles, les collèges, les lycées et les universités fermés jusqu'au mois de septembre.

Si nous pouvons comprendre que les avis scientifiques ne puissent pas être la seule base des décisions politiques, pour la CGT Éduc'action, la santé des élèves et des personnels doit être la première priorité.

Nous considérons aussi qu'il faut appliquer le principe de précaution en cas de doutes scientifiques sur les risques que ferait courir à la population une deuxième vague épidémique.

La volonté du pouvoir exécutif d'imposer, coûte que coûte, une reprise au mois de mai est, pour nous, une décision hasardeuse et dangereuse.

Si nous comprenons la nécessité d'un déconfinement, le choix arbitraire de commencer par les écoles ne correspond principalement à une demande économique du patronat pour favoriser la reprise du travail des parents.

Comment interpréter autrement la reprise différenciée entre les écoles, les collèges et lycées ?

Pour la CGT Éduc'action, les difficultés sociales et le décrochage pédagogique ne s'arrêtent pas à 16 ans.

La décision d'ouvrir d'abord les écoles expose inutilement les personnels, les familles et de l'ensemble de la population.

Comment comprendre la décision d'imposer un maximum de 15 élèves par classe alors que le gouvernement entend limiter les rassemblements à moins de 10 personnes ?

Le gouvernement annonce qu'il laissera de la liberté aux familles d'envoyer ou pas leurs enfants à l'école. Quelle liberté auront les familles quand, dans le même temps, il annonce dans que les dispositifs de chômage partiel s'arrêteront au début du mois de juin ?

Que dire des conditions pédagogiques, qui pourraient être mises en place pour aider les élèves les plus en difficulté ? Cela demande, en effet, une réflexion et un travail de préparation intense ainsi

qu'une adaptation importante des locaux et des modalités d'accueil, de restauration, de transports, ou d'entretien qui ne peuvent pas s'improviser en quelques semaines, parfois contre l'avis des collectivités territoriales.

Tous les indicateurs montrent que les conditions sanitaires et pédagogiques ne seront pas réunies pour une reprise à partir du 11 mai.

La CGT Éduc'action, demande que cet objectif soit abandonné. Il n'est possible de décider d'une date qu'après avoir travaillé aux conditions de réouverture tant au niveau des conditions sanitaires que des moyens pédagogiques à mettre en œuvre en laissant un temps de concertation nécessaire aux collègues pour préparer la reprise.

Ce gouvernement prend un risque politique et moral, si malheureusement cette ouverture prématurée des écoles provoque une résurgence de l'épidémie de Covid 19 dans notre pays.